APRÈS ART. 6 N° I-5435

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N º I-5435

présenté par le Gouvernement

à l'amendement n° 443 de Mme Bonnivard

APRÈS L'ARTICLE 6

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.